



La Table pour la récupération hors foyer

Programme d'aide financière pour la récupération des matières recyclables générées hors foyer

Guide du demandeur

Pour les gestionnaires d'hôtels, de bars ou de restaurants

Information générale sur le programme

Deux secteurs spécifiques sont visés par le programme de financement de la Table pour la récupération hors foyer

- ✿ Les aires publiques municipales
- ✿ Les hôtels, bars et restaurants

Les volets du programme destinés à votre secteur d'activités sont les suivants :

Volet II – Aide financière pour l'achat de bacs roulants (ou autres équipements appropriés et approuvés par la Table) destinés à la récupération des matières recyclables générées par les hôtels, bars et restaurants intégrés au circuit de collecte sélective municipale.

Volet III – Aide financière pour l'implantation de la collecte des matières recyclables auprès des hôtels, bars et restaurants par des entrepreneurs privés et financement pour l'acquisition d'équipements de récupération.

Note : vous trouverez la description détaillée du programme de financement et de ses volets sur le site Internet et au chapitre 1 de ce guide dont la version intégrale est téléchargeable à partir du site Internet.

La personne ressource mise à votre disposition pour répondre à vos demandes d'information sur le programme et pour vous aider à évaluer lequel des volets s'applique à votre situation est :

Madame Sophie Bergeron, directrice des communications
La Table pour la récupération hors foyer
514 931-1263, poste 1
Sans frais 1-866-931-1263, poste 1
sophie.bergeron@tablehorsfoyer.ca